

La Vienne est en crue. On pense que le maximum pourra être de 3 mètres à Chateaufort, et qu'il aura lieu ce matin vers dix heures.

La Presse raconte qu'un enlèvement d'enfant vient d'avoir lieu dans les circonstances singulières qu'on va lire :

Les époux J..., qui tiennent dans le premier arrondissement de Paris un établissement de limonadier-restaurateur, ont une jolie petite fille qui a aujourd'hui neuf ans. Cette enfant avait été élevée par sa grand-mère, la dame R... qui habite une commune voisine de Paris, et, depuis un mois seulement, les parents l'avaient reprise avec eux, malgré le grand incontentement que la grand-mère avait exprimé à ce sujet.

Avant-hier, la petite fille, que sa mère avait envoyée chez l'épicière voisine, ne revint pas ; les parents, qui étaient, comme on le pense bien, dans la plus vive inquiétude, croyant qu'elle s'était égarée, coururent chez les commissaires de police, à la préfecture de police, mais ils n'y trouvèrent pas leur fille ; dans la soirée, ils reçurent la lettre suivante, dont nous conservons le style en rétablissant l'orthographe :

« Vous m'avez donné votre enfant à élever, je m'y suis attachée au point que j'aimerais mieux mourir que de m'en séparer. Depuis huit jours je la guettais ; enfin ce matin elle est sortie, et je l'ai emmenée. Vous ne la reverrez probablement que lorsque je serai morte, car je pars avec elle, si loin, que très-certainement il vous sera impossible de savoir où je suis.

Du reste, comme consolation, croyez bien que votre fille sera très-heureuse avec moi ; je veillerai sur elle comme si j'étais sa mère que je voudrais bien être. C'est mal, je le sais, de priver des père et mère de leur enfant ; mais fallait-il me laisser mourir ? Si je n'avais pu vous reprendre Mathilde, j'aurais été capable de me suicider de désespoir ; ma raison est impuissante à éloigner de moi l'ardent désir de posséder auprès de moi ma petite-fille.

M. J..., le lendemain matin de la réception de cette lettre, s'est rendu dans la localité qu'habitait M^{me} R... et il y a appris que cette dame, après avoir vendu son mobilier et loué sa maison, en était partie depuis quinze jours en annonçant qu'elle partait pour un grand voyage. Jusqu'à présent, malgré les recherches qu'ils ont faites avec le concours de l'autorité, les époux J... n'ont pu trouver sa trace.

Il a passé lundi par Nantes, dit le Phare de la Loire, une victime de la guerre d'Italie d'un genre tout exceptionnel. C'est un jeune homme nommé Bravat, fusilier au 41^e de ligne, qui, voyant le feu pour la première fois, est devenu idiot sous l'impression d'une frayeur irrésistible. Réformé pour cause d'aliénation mentale, ce malheureux, qui venait de Montpellier, se rendait en Bretagne sous la conduite d'un soldat.

Le 10 janvier, les sonneries des cloches de toutes les églises de la ville de Bruxelles ont tinté toute la journée, jusqu'à dix heures du soir, à l'occasion du 760^e anniversaire de l'épiscopat fameux du retour des croisés, appelé La Veillée des Dames, sous Godefroid-le-Barbu, en 1100.

Le Journal de Constantinople annonce que les chrétiens sans distinction de titre qui se trouvaient en prison pour dettes ont été mis en liberté pour huit jours par la Sublime-Porte, afin qu'ils puissent célébrer leurs fêtes religieuses. Le journal ajoute que ces chrétiens ont été confiés pendant ces huit jours à leurs patriarches respectifs qui devront, à l'expiration

du délai, les réintégrer dans la prison. Ce fait nous paraît assez curieux à signaler.

La Gazette de Thurgovie raconte que, sur un théâtre de Venise, on jeta à une danseuse un bouquet réunissant les trois couleurs de l'indépendance italienne : rouge, blanc et vert ; elle le ramassa et le brisa. La police la fit appeler, et lui ordonna d'avoir, désormais, à fouler aux pieds les bouquets qui lui seraient jetés. Le public ayant eu vent de cet ordre, on lança à la danseuse, dans une représentation suivante, un bouquet aux couleurs autrichiennes (jaune et noir). Fidèle à l'ordre reçu, la danseuse le foula aux pieds. A cette vue, la salle entière retentit d'applaudissements et d'acclamations.

PRODUITS CHIMIQUES SAILLARD.

Seul moyen d'une efficacité réelle pour prévenir et détruire les incrustations dans les générateurs de vapeur.

On a déjà parlé des procédés de Monsieur Saillard pour empêcher les incrustations des générateurs de vapeur, nous croyons devoir revenir encore sur cette découverte. Si nous insistons ainsi pour recommander ce procédé, c'est que nous avons sous les yeux les témoignages de la science, les déclarations des agents de l'Etat, les attestations de plus de deux cents manufacturiers, les récompenses honorifiques que l'inventeur reçoit de toutes parts, et notamment la récente décision du jury de Rouen, qui a accordé à M. Saillard, pour ses produits, une médaille en vermeil.

Tout le monde sait, et les hommes pratiques le savent quelquefois par une trop cruelle expérience, quels inconvénients et quels dangers résultent des incrustations qui se produisent, malgré les plus grands soins, imperceptiblement même, dans les chaudières ou générateurs de vapeur, et quelle action destructive ces incrustations y exercent. Souvent la science, provoquée par l'industrie intelligente, observatrice de ces détails que ne néglige jamais l'œil investigateur d'un bon administrateur, s'était vivement préoccupée de ces graves inconvénients ; mais elle était restée impuissante, car nous n'admettons pas comme produits sérieux ces compositions que la plus simple expérience a condamnées, lorsque M. Saillard, chimiste, qui avait déjà acquis son rang dans la science, a annoncé qu'il était parvenu à créer un produit chimique capable de prévenir et de détruire les incrustations calcaires, magnésiennes et salines, qui attaquent les générateurs, les rouillent, et exposent un établissement à des explosions qui compromettent la vie des hommes.

Ce produit rend les sels calcaires et autres, solubles dans toutes les circonstances ; ils forment, à la partie interne des appareils, une couche particulière qui agit comme masse répulsiive aux molécules incrustantes qui auraient échappé aux réactions chimiques ; ces molécules restent en dissolution et en suspension dans le liquide, et n'adhèrent plus au métal, sont expulsées des appareils par un lavage et un simple balayage.

L'addition du produit ne retarde pas l'ébullition de l'eau ; il est essentiellement conservateur des métaux.

Voici l'attestation que M. Girardin, doyen de la Faculté des Sciences de Lille, membre correspondant de l'Institut, professeur de chimie, etc., a bien voulu donner sur le mérite de ce produit :

« Je soussigné, Doyen de la Faculté des sciences de Lille, &c., &c., certifie qu'après avoir

analysé le produit qu'emploie M. Saillard, pour s'opposer aux incrustations dans les appareils destinés à produire de la vapeur, et constaté son efficacité, en grand, dans plusieurs circonstances, j'ai acquis la conviction que ce produit satisfait aux conditions suivantes :

1^o Ne se dissolvant dans l'eau qu'au fur et à mesure, il donne lieu, par sa réaction sur les sels calcaires des eaux d'alimentation, à de nouveaux composés calcaires solubles et à des composés insolubles, dépourvus de structure cristalline et incapables, par cela même, de produire des incrustations ;

2^o Il n'a aucune action sensible sur le fer des générateurs ;

3^o Enfin, ne contenant aucune matière organique (matières féculentes, extraits de bois de teinture, etc.), il ne peut faire mousser l'eau des générateurs et ne peut être entraîné dans les tuyaux de conduite de vapeur.

Par tous ces motifs, je n'hésite pas à donner mon approbation au produit que fabrique M. N. Saillard.

Lille, le 22 Mars 1859.

Signé : GIRARDIN.

M. A. SOREL-DEMAÏ, rue du Moulin, 6, à Roubaix, a l'honneur de rappeler à MM. les industriels, qu'il est seul dépositaire, dans le département du Nord, des produits chimiques N. SAILLARD.

(BREVET D'INVENTION, S. G. D. G.)

(1791

PARFUMERIES DE M. CHALMIN.

Parmi tous les produits dont les annonces remplissent depuis quelque temps la quatrième page des journaux, il en est qui méritent de fixer d'une manière plus particulière l'attention des lecteurs, en raison des véritables services qu'ils sont appelés à rendre.

Dans ce nombre et au premier rang, nous croyons qu'il convient de placer ceux de M. CHALMIN, parfumeur, rue de l'Hôpital, 38 et 40, à Rouen, qui justifient complètement la vogue dont ils sont l'objet. Aussi, aux personnes qui perdent leurs cheveux et désirent en arrêter promptement la chute, indiquerons-nous son Eau tonique et sa Pommade des Châtelines, deux compositions qui, obtenues à la suite de nombreux essais, ont cela de particulier, c'est qu'en conservant la chevelure, elles la font épaisser, la raffermissent, la nettoient et donnent en même temps au cuir chevelu cette souplesse et ce brillant tant désirés, tout en rendant encore à la peau sa blancheur primitive.

Celles qui recherchent un moyen de calmer les démangeaisons occasionnées par l'action du rasoir, nous conseillerons l'emploi d'un nouveau cosmétique connu sous le nom de Pommade épidermique, dont les propriétés sont beaucoup supérieures au Cold-Cream et autres compositions employées jusqu'à ce jour sans aucun succès.

Enfin, et pour ne citer que quelques-uns des produits dont cet intelligent chimiste a doté la Société, nous désignerons sa dernière préparation appelée Ethéroléine, avec laquelle toute personne peut enlever elle-même les taches faites avec des corps gras et résineux, soit peinture, suif, cire, etc., sur toute espèce de tissus, telles que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs même les plus délicates. Ce dernier produit est aussi employé avec un grand succès pour le nettoyage des gravures et des papiers.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Dimanche 29 janvier, spectacle à 6 h. :

1. LE SAVETIER DE LA RUE QUINGAMPOIX, Drame en 5 actes.
 2. EDGAR ET SA BONNE, comédie en 1 acte.
- Lundi 30, à 6 heures :
1. M. JOVIAL, comédie-vaudeville en 2 actes.
 2. LE CHEVALIER DE ST-GEORGES, com. 3 a.

mais sa visite m'inquiète... A pareille heure, c'est tout à fait extraordinaire. Je ne puis m'expliquer cela.

— Tranquillise-toi, ma sœur.

— Oui. Mais si tard... Le souvenir de la lettre qu'elle avait reçue venait encore accroître son effroi.

Cette visite me semble presque inconvenante, pour ne pas dire injurieuse, poursuivait-elle.

J'avoue qu'on ne peut y voir une marque de déférence.

N'importe ; je profiterai de l'occasion pour répondre verbalement à sa lettre. Frère, laisse-moi ! Entre dans cette pièce et achève ton travail... Aie soin de compléter la somme ; pendant ce temps-là je parlerai au duc.

A peine Benoît s'était-il retiré que le prince entra.

Il salua mademoiselle Rudenskold, puis ses regards errèrent à droite et à gauche avec embarras. Par bonheur, il aperçut sa propre lettre, et elle était ouverte.

Vous avez vu cette lettre, mademoiselle, dit-il, uniquement pour engager la conversation, et vous n'êtes pas irritée que je vienne chercher moi-même votre réponse ?

Vous me faites trop d'honneur, Altesse ; pourtant je ne vous comprends pas ; par cette lettre, vous prenez congé de moi !

C'est vrai, mademoiselle, mais il est des circonstances où l'on ne voudrait à aucun prix abandonner la réponse dont on prend congé.

Le duc se sentait gêné par la difficulté de faire connaître la véritable cause de sa visite. Plus il considérait mademoiselle Rudenskold, plus il éprouvait d'embarras.

Cette-ci, de son côté, n'était pas plus à son

aise que le prince ; elle voulait lui laisser le temps de motiver sa démarche.

Ils étaient en présence et tous deux sur leurs gardes, avec cette seule différence que le régent croyait, lui, l'attaque plus difficile que la défense, et mademoiselle Rudenskold le contraire.

Mademoiselle, dit enfin le duc, soyons bons amis ; donnez-moi votre main.

Ce désir était exprimé avec une simplicité si franche, qu'il en était irrésistible. Aussi, mademoiselle Rudenskold y céda-t-elle à l'instant.

Je vous plains, mademoiselle ; j'ai découvert quelque chose qui m'afflige. Vous faites des folies ; permettez-moi de vous aider.

— A faire des folies ?

Ce jeu de mots blessa le duc, accrut encore son admiration et releva son courage.

Vous avez vendu vos bijoux, mademoiselle, répéta-t-il, comme pour prendre sa revanche.

Elle leva la tête et le regarda en face d'un air assuré.

Le duc aurait pu débiter par des observations plus importantes, mais la vente des bijoux avait blessé son amour-propre en lui prouvant que mademoiselle Rudenskold était capable de tout sacrifier pour un autre, tandis qu'elle n'avait pas même un seul regard pour lui.

Vous les avez vendus, mademoiselle, ne le niez pas.

Ce n'est pas non plus mon intention ; oui, Altesse, je les ai vendus, en effet.

— Vous en convenez ?

— Pourquoi pas ? ces bijoux m'appartenaient.

— C'est vrai, mademoiselle ; mais cette mesure ne fait pas honneur à votre raison, ni, je dirai plus, à votre sentiment des devoirs d'une Suédoise.

Je ne comprends pas Votre Altesse. En quoi est-ce manquer à ces devoirs que de vendre mes bijoux ? J'avoue, Altesse, que je ne puis résoudre cette énigme.

— Mademoiselle !

Le ton du régent et le geste dont il accompagna ce mot était si plein de reproche que mademoiselle Rudenskold ressentit une profonde et douloureuse émotion.

Vendez mes bijoux ! répéta-t-elle. Je voudrais bien savoir qui peut me le défendre.

Le duc s'était attendu à la voir se jeter à ses pieds, et, comme une Madeleine repentante, implorer sa miséricorde. La fierté de cette réponse le blessa et même l'arma contre les charmes de mademoiselle Rudenskold.

Vous le voyez, vous êtes découverte, mademoiselle ; ainsi... plus de dissimulation. Quand le masque est arraché, la mascarade est finie.

Si un sujet a le droit de demander à un prince pourquoi il l'offense ; s'il est permis à une femme de demander à un homme comment il peut froisser son honneur, j'ose adresser ces deux questions à Votre Altesse.

Et le prince répond que vous avez vendu vos bijoux pour enrôler des partisans sous la bannière d'un factieux ; et l'homme vous répond que son cœur a été délaissé pour un autre, et que la haine succède à l'amour.

Vendez mes bijoux pour acheter des partisans ? Mon Dieu ; que dites-vous ? Quelle basse calomnie, quelle blessante accusation, quel mensonge méchant !

Vous avouez que vous les avez vendus, et vous niez que ce soit pour Feldmans ! Ah ! mademoiselle, souvenez-vous que je suis ici non comme votre accusateur, mais comme votre

CIRQUE F. LALANNE

Situé Marché au Charbon, à Roubaix.

Dimanche 29 janvier, à 7 heures 1/2 :
FRA-DIAVOLO, pantomime.
Récréation équestre : jeux de barre, volants, colin-maillard, etc.
Le double Trapèze.
MM. Lalanne, Steckel, Colombier, Amoros, Lesage, Despard, Roessler, Milles Steckel, Fistical et Mathilde, paraîtront dans cette belle représentation, qui sera variée par les intermèdes des huit clowns.
Prix des places : Stalles, 2 f. 50 ; premières, 1 f. 50 ; secondes, 1 f. ; galeries, 50 c.
Lundi, représentation.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Mercuriale du marché aux grains de Lille

DU 25 JANVIER 1860.

| | |
|------------------------------------|-------------|
| Blé blanc vendu, 1,370 hectolitres | 20 70 |
| Blé macaux id. 390 hectolitres | 18 85 |
| Prix extrême du blé blanc | 18 à 24 fr. |
| Id. du blé macaux | 17 à 21 fr. |
| Baisse à l'hectolitre : Blé blanc | 0 50 |
| Id. id. Blé macaux | 0 75 |
| Fleurs (le sac de 100 kilog.) | 36 25 |
| Baisse : 0 fr. 65 cent. | |
| Son (le quintal métrique) | 10 50 |

Prix moyen (à l'hect.) des marchés du département, plus Arras.

| | | |
|--------------------|------------|-------------|
| | Blé blanc. | Blé macaux. |
| Semaine courante. | 20 08 | 17 90 |
| Semaine précédente | 20 59 | 18 38 |
| Baisse. | 0 51 | 0 48 |

TAXE DU PRIX DU PAIN

dressée d'après les bases déterminées par l'arrêté municipal du 25 octobre 1855.

| | |
|--|-------|
| Prix du pain par pains d'un kilog. 1/2 : | |
| Pain de ménage, le kilogramme | 27 » |
| Pain de 2e qualité, idem | 30 50 |
| Pain blanc, idem | 34 » |
| Pain de fleur (dit pain français, 125 gr.) | 6 » |
| Les deux pains | 11 » |
| Les quatre pains | 22 » |
| Les huit pains | 44 » |

CHEMIN DE FER DU NORD.

Produits de la semaine du 8 au 14 janvier 1860.

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Nombre de voyageurs, 137,095. | |
| Produit des voyageurs | 306,992 05 |
| Bagages, marchandises, etc. | 804,096 86 |
| Produit total | 1,111,088 91 |

Semaine correspondante de 1859.

| | |
|-------------------------------|--------------|
| Nombre de voyageurs, 141,157. | |
| Produit des voyageurs | 273,287 33 |
| Bagages, marchandises, etc. | 810,903 89 |
| Produit total | 1,084,191 22 |
| Différence en plus pour 1860. | 68,344 93 |
| Soit : 6 30 %. | |

Produit par kilomètre.

| | |
|---|--------------|
| 1860 — 964 kilomètres exploités. | 1,195 » |
| 1859 — 919 idem | 1,079 » |
| Différence en plus pour 1860. | 16 » |
| Soit : 1 37 %. | |
| Produit total du 1 ^{er} (1860. | 2,263,625 05 |
| au 14 janvier. (1859. | 2,085,021 4) |
| Différence en plus pour 1860. | 178,603 65 |
| Soit : 8 56 %. | |

regent. Pourquoi nier une chose que je puis pardonner, si vous m'en faites l'aveu confidentiel ?

— Vous ajoutez donc plus de foi aux faux rapports qu'à mes paroles, Altesse ? Faites-moi du moins connaître mon accusateur, que je puisse lui dire qu'il a menti, qu'il vous a trompé.

— Vous persistez à nier ?

— Je pourrais vous prouver...

— Nouveaux subterfuges !

— Altesse, je ne puis supporter plus longtemps ces reproches si injustes, ces soupçons si humiliants ; il faut que je prouve mon innocence.

Le duc ne la croyait pas. La jalousie est méfiante.

Mademoiselle Rudenskold courut à sa table à ouvrage et prit quelques lettres dans un des tiroirs.

« Ayez la bonté de lire, Altesse... Tenez... lisez. »

Et elle lui remit les lettres, qui étaient de sa mère.

Dans l'une, madame Rudenskold se plaignait du manque d'argent et de l'embarras où elle était pour le paiement de son loyer ; dans une autre, elle remerciait sa fille qui lui avait offert de vendre ses bijoux pour lui procurer la somme nécessaire. Enfin, la dernière contenait l'acceptation de cette offre et la prière que Benoît se chargeât de la vente.

La tendresse maternelle respirait dans ces lettres, qui révélaient, d'une façon touchante, de délicates affaires de famille.

Après les avoir lues, le duc se sentit tout ému.

(La suite au prochain numéro).